

2024-21

DÉPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

AR Prefecture

046-214602963-20240920-2024_21-DE
Reçu le 23/09/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 SEPTEMBRE 2024

Convocation le 13 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt septembre à vingt heure et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

Étaient présents : Messieurs Guillaume BACCON, Jean-Bernard BENAC, Fabrice COURTIOL, Raoul DEBAR, Benoit LAFARGUE et Gérard VAN MARLE ; et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE et Nelly VAN MARLE

Était absente : Florence TISSANDIE-VERGNE

Secrétaire de séance : Véronique LABRANDE

DON DE L'ASSOCIATION « LE BONDOIRE » A LA COMMUNE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-LAURENT

Afin de permettre les prochains travaux de l'église Saint-Laurent de Saint-Vincent-Rive-d'Olt, l'association « Le Bondon » souhaite faire un don à la commune d'un montant de 15 000€. Le conseil municipal est invité à se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** le don de l'association « Le Bondon » conditionné aux travaux de l'église Saint-Laurent de Saint-Vincent.
- **DIT** que le don sera inscrit au compte 10251.

POUR : 10
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
Le 20 septembre 2024
Le Maire, Raoul Debar

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 23/09/2024
Le Maire, Raoul Debar

